

Teste

Le droit des contrats spéciaux présente ainsi un aspect vivant et une diversité auxquels parvient difficilement la théorie générale des obligations. Le phénomène est saisissant aujourd'hui avec l'apparition d'une multitude de contrats nouveaux . Un contrat nommé est un contrat prévu et réglementé par la loi ; ainsi la vente, le bail, le mandat, etc.

DROIT DES CONTRATS SPÉCIAUX , Philippe MALAURIE , Laurent AYNÈS, Pierre-Yves GAUTIER ,8e édition .LGDJ.

Questions

1/donnez une définition au contrats nommé.

2/Quelle est le cadre juridique des contrats spéciaux ?

3/Quelle est la définition du contrat de vente et quelle sont ses éléments consécutifs ?